

Pour une
action
éducative
ambitieuse

Pourquoi qualifier un membre de votre personnel en éducation à l'environnement vers un développement durable ?

- C'est démultiplier les compétences dans votre équipe
- C'est développer une politique éducative sur votre territoire auprès de tous les habitants, citoyens (enfants, jeunes, adultes, personnes âgées).
- C'est répondre à des questions sociétales et environnementales



Date limite
d'inscription
31 juillet 2022

Renseignements, devis & inscriptions

les francas

L'éducation en mouvement !

Francas de Nouvelle-Aquitaine

44-50 boulevard George V - 33000 Bordeaux - 05 57 77 28 10 - contact@francas-na.fr

Dossiers d'inscription et devis : contact@francas-na.fr

Formateur référent de la session : Lionel PICARD - lpicard@francas-na.fr - 06 48 00 36 92

Information logistiques : Antoine MAVIEL - amaviel@francas-na.fr - 06 26 14 75 57

Référente Handicap : Laurence BENEZET - lbenezet@francas-na.fr - 06 84 08 21 33

CFA Sport-Animation Nouvelle-Aquitaine

Maison Régionale des Sports - 2 avenue de l'Université - 33400 Talence - 05 56 80 25 50

Pré-inscription des apprentis sur www.cfasana.fr

Téléchargez les dossiers d'inscription des différentes sessions sur : www.francas-na.fr - rubrique « Formation professionnelle »



Pour une
action
éducative
ambitieuse

bpjeps*

« Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable »

avec le module
Certificat
Complémentaire
de Direction
d'ACM inclus

Formation en apprentissage
à Pontonx-sur-l'Adour

du 21 novembre 2022 au 29 novembre 2024
(sélections 1er et/ou 2 septembre 2022)

Une formation professionnelle pour concevoir et conduire des projets d'animation dans le champ de l'éducation à l'environnement vers un développement durable.



Formation diplômante de niveau IV du Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports



* Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - Spécialité « Animateur » - Mention « Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable »

Animateur ou animatrice de projets d'éducation à l'environnement

Il ou elle est capable de mettre en œuvre un projet pédagogique d'éducation à l'environnement vers un développement durable, d'utiliser les différentes approches pédagogiques de l'éducation à l'environnement vers un développement durable notamment ludique, naturaliste, scientifique, sensorielle, créatives.

Type de poste

Animateur ou animatrice en éducation à l'environnement vers un développement durable.

Quatre types de compétences professionnelles visées

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure (communication, connaissance des publics, éducation à la citoyenneté, contribution au fonctionnement d'une structure).

-> 150 heures

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure (conception, conduite et évaluation d'un projet d'animation).

-> 150 heures

UC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (organisation et évaluation des activités, encadrement d'un groupe dans le cadre des activités de l'EEDD, accueil des publics).

-> 200 heures

UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de l'EEDD (situer son activité d'EEDD dans un territoire, maîtrise des démarches pédagogiques, des outils et techniques des activités EEDD, conduite des activités d'animation d'EEDD).

-> 200 heures

+un module de préparation au Certificat Complémentaire « Direction d'un ACM » (140 heures)

Certification UC1 - UC2 en centre de formation : 7 heures

Conditions d'admission

- Ne pas faire l'objet d'une interdiction d'encadrement de mineurs.
- Disposer des pré requis réglementaires (annexe IV de l'arrêté du 27/02/2017 portant création du BPJEPS EEDD) : être titulaire du PSC1 ou équivalent et justifier d'une expérience d'encadrement d'au moins 200 heures (attestation employeur) si non titulaire d'une dispense, de produire une lettre de motivation pour le métier d'animateur « éducation à l'environnement vers un développement durable » et de constituer un dossier récapitulatif ses expériences bénévoles et/ou professionnelles en matière d'animation, support d'un entretien de 30 minutes maximum.

Organisation de la formation

- 882 heures de formation (dont 35 de positionnement) en centre réparties sur 25 semaines (dont une en mobilité européenne)
- 1500 heures minimum en structure professionnelle
- 10 à 18 stagiaires

• Alternance et tutorat : une combinaison d'apports théoriques et de pratiques professionnelles sur un rythme approximatif d'une à deux semaines par mois.

• L'individualisation des parcours : les contenus et la durée de la formation peuvent être allégés suite à la semaine de positionnement.

Principes

Equipe pédagogique

Animée par le formateur référent, la session est assurée par une équipe pédagogique et professionnelle expérimentée.

Lieu

Le centre de formation est situé au sein de la MFR à Pontonx-sur-l'Adour.

Public concerné

Cette formation s'adresse à toutes personnes salariées ou non exerçant ou souhaitant exercer dans des structures d'animation, des collectivités territoriales...

Possibilités de financement

- Vous êtes en cours d'emploi : Renseignez-vous auprès de votre employeur (période de professionnalisation, plan de formation entreprise, projet de formation individuelle, CPF...)
- Vous êtes demandeur ou demandeuse d'emploi : Prenez contact avec votre conseiller ou conseillère Pôle Emploi ou mission locale... Contrat de professionnalisation, CIF-CDD, aide spécifique du Conseil Départemental pour les bénéficiaires du RSA, aide individuelle de la Région Nouvelle-Aquitaine, accompagnement SESAME par la DRAJES

Coût de la formation
9 613,80 euros

(tarif applicable au 1er janvier 2022)